



25 septembre 2022

Championnat canadien junior 2023 Sélection de l'équipe du Québec

1. En mars 2023 aura lieu le championnat canadien junior à Truro, en Nouvelle-Écosse. Le Québec devra y envoyer 4 tireurs junior : homme carabine, femme carabine, homme pistolet, femme pistolet.
2. Les candidats sélectionnés par la FQT devront répondre aux critères suivants :
 - a. Avoir la permission des parents (pour les tireurs de moins de 18 ans) ;
 - b. Avoir participé au camp d'entraînement d'octobre (15-16 octobre, Trois-Rivières) ;
 - c. Participer à au moins 2 des trois compétitions suivantes :
 1. 24 heures (29-30 octobre, Trois-Rivières) ;
 2. Match des Castors (18-20 novembre, Québec) ;
 3. Match des Forges (10-11 décembre, Trois-Rivières).
 - d. S'engager à participer au camp d'entraînement (18-19 février, Trois-Rivières).
3. La sélection obligatoire se fera lors du championnat provincial air de janvier (21-22 janvier, Trois-Rivières). Le meilleur tireur de chaque catégorie (mentionnées au paragraphe 1) lors de cette compétition se méritera une place pour le championnat canadien junior, s'il rencontre les critères du paragraphe 2.
4. Le comité de sélection est composé des membres suivants : Gérard Michaud, Guillaume Paré et Manon Normandin.
5. Advenant que, pour une raison majeure, un athlète ne peut répondre à tous les critères, il doit en informer le comité de sélection. Le comité pourra accepter ou refuser la raison.
6. La sélection sera annoncée au plus tard une semaine après le championnat de janvier.